

Paris, le 09 décembre 2014



Le Projet de loi de finances de 2015 du Sénat

FABIENNE KELLER

*SENATRICE
DU BAS-RHIN*

Les groupes UMP et centristes ont travaillé depuis la mi octobre en Commission, en séance publique et lors de réunions ad hoc sur le Projet de loi de finances de la France pour l'année 2015. **Nous avons fait le choix d'une opposition constructive.**

- Réduction de la baisse pour les collectivités locales de 3,7 à 2,3 milliards d'euros.

Ces 1,4 milliards d'euros supplémentaire pour les collectivités en 2015 correspondent au montant de « dépenses contraintes » imposées par l'État comme les nouvelles normes et les rythmes scolaires. En d'autres termes, nous souhaitons que les locales participent à l'effort de rééquilibrage des comptes publics sur leurs compétences propres et non en assumant les dépenses supplémentaires demandées par l'Etat.

- Recherche de ressources correspondantes.

Des économies budgétaires : réduction du plafond d'emplois de plusieurs missions, ralentissement de la progression de l'avancement de la fonction publique et instauration de trois jours de carence dans la fonction publique. **Autant d'économies de gestion difficiles mais indispensables pour maîtriser le coût du personnel de l'État.**

- Nous dénonçons de mauvaises économies.

Nous avons refusé de voter le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui a subi un "rabort" de 136 millions, entre les deux lectures, mettant en grandes difficultés de nombreux établissements. La recherche c'est la croissance de demain. L'affaiblir aura un coût bien supérieur à ce coup de rabot.

Nous avons repoussé le budget de la Défense du fait de la sous évaluation flagrante des opérations extérieures (OPEX) et la brutalité des mesures de restructuration. Au moment où de nouvelles menaces sérieuses émergent, ces coupes sont incompréhensibles.

- Nous demandons au Gouvernement de respecter le Sénat.

L'adoption de ce Projet de Loi de Finances profondément retravaillé ouvre la voie à une Commission Mixte Paritaire ce jeudi 11 décembre. Ce qui n'avait pas été le cas ces deux dernières années pour cause de rejet du Budget dès la première Partie.

La prise en compte des propositions du Sénat dépendra largement de la volonté du Gouvernement et de sa majorité à l'Assemblée de prendre en compte la voix des territoires. Sera t-il complètement sourd, comme pour le texte sur la délimitation des Régions ? Après avoir désespéré les entreprises, risquera t-il de désespérer les collectivités locales qui portent encore l'essentiel des investissements publics en France ?

Fabienne Keller